

Le Tampon, le 25 février 2021



Direction : Cabinet du Maire  
Tél. : 02 62 57 86 86 – Fax : 02 62 27 22 11

N/REF : N°Cab.25022021-01 FD/CB

**Le Maire**

A

**Monsieur Jacques BILLANT**  
**Préfet de La Réunion**

PREFECTURE DE LA REUNION

6 rue des Messageries – CS 51079  
97404 SAINT-DENIS CEDEX

**Monsieur le Préfet,**

J'ai l'honneur d'attirer votre respectueuse attention sur l'inquiétude de notre population.

En effet, la situation dramatique que vit la population interpelle notre conscience.

Cependant, si dans les perspectives à court terme les hôpitaux de La Réunion étaient saturés par le fait de l'accueil des malades EVASAN nous serons amenés à transférer les malades Réunionnais en Métropole. Cela entraînerait sans aucun doute la réprobation et l'incompréhension de notre population.

C'est pourquoi comme l'a demandé Madame Nassimah DINDAR, Sénatrice, il devient urgent de doter Mayotte de lits supplémentaires ou de demander -en raison de la gravité de la situation- de faire stationner un navire hôpital au large de Mayotte comme cela a été fait au départ de la crise.

Il me paraît primordial que les solutions soient trouvées pour Mayotte afin de nous permettre d'accueillir les malades Français vivant dans la zone Océan Indien : Comores, Seychelles, Maurice et Madagascar, Afrique de l'Est et du Sud.

Je transmets en ce sens un courrier à Monsieur le Ministre des Outre-mer.

Je vous adresse, **Monsieur le Préfet**, mes encouragements et mes sentiments respectueux.

*Respectueusement,*

**Le Maire,**

**André THIEN AH KOON**

